

DÉPARTEMENT DU NORD



**EN
10 ANS,
NOUS
AVONS
BIEN
CHANGÉ**



Agenda 21 départemental
www.cg59.fr





L'Agenda 21 du Département du Nord fête ses 10 ans.

Pionnier en 2001, le Département s'était résolument engagé en faveur du développement durable. En 10 ans, des actions concrètes ont été menées dans nombre de ses politiques, tant obligatoires que volontaristes.

Le présent document vous donnera un aperçu du bilan de ces multiples réalisations.

Il reste cependant beaucoup à entreprendre pour faire face aux urgences environnementales et sociales qui impactent notre territoire.

Sur la base de ce constat, et avec le concours de Jean Schepman, Vice-président chargé du Développement durable, de l'Environnement et de la Politique de l'Eau, le Département s'engagera dès demain dans une deuxième phase de son Agenda 21.

Construire ensemble un Nord fort, durable et solidaire, telle est notre ambition.

Patrick KANNER

Président du Conseil général du Nord

Vers un changement de culture...

Tous pour le développement durable

Parce qu'il était urgent d'agir, le Conseil général du Nord a décidé, dès 2001, de prendre davantage en compte les préoccupations environnementales et sociales de son territoire et de l'institution. Il a ainsi engagé un vaste processus de changement de culture au sein de la collectivité.



L'Agenda 21 en actions

L'Agenda 21 est l'outil adopté par le Département pour mener à bien ce processus de changement de culture. Il s'agit d'un programme d'actions de développement durable pour le 21^e siècle résultant d'un travail collectif et créatif. Les 95 actions choisies visent à intégrer les enjeux du développement durable dans le fonctionnement de l'institution et dans l'ensemble de ses politiques, pour que le service public départemental soit davantage responsable et solidaire.



Dix ans de progrès, et après ?

En 10 ans, la démarche Agenda 21 a entraîné des évolutions significatives dans toutes les décisions du Conseil général. Afin de poursuivre ses efforts, il engagera dès demain une seconde étape en mettant en place une nouvelle stratégie et une nouvelle organisation.

CHAQUE JOUR, NOUS CHANGEONS NOS FAÇONS DE FAIRE POUR MIEUX INTÉGRER LES ENJEUX DU DÉVELOPPEMENT DURABLE.

Le Département
a diminué sa
consommation
de papier d'**1/3**
en 4 ans.



Conseil Départemental des Jeunes du Nord

Recycler,
notre nature !

Vers une collectivité éco-responsable

Le Département cherche à limiter les impacts négatifs de son fonctionnement et à faire évoluer les comportements de ses agents. Ses actions se veulent exemplaires en matière d'éco-responsabilité pour inciter le plus grand nombre à prendre en compte le développement durable.

En 10 ans, nous avons bien changé...

- des achats départementaux de plus en plus respectueux de la santé et de l'environnement
- une gestion globale du cycle de vie du papier (recyclage des déchets papier et utilisation de papier recyclé pour la réalisation de documents de communication)
- la lutte contre les pollutions de l'air intérieur dans nos locaux
- l'organisation d'actions de sensibilisation au développement durable (spectacles, débats, affichages...) et près de 2 000 sessions individuelles de formation relatives au développement durable en 8 ans

CHAQUE JOUR, NOUS AMÉLIORONS NOS PRATIQUES ET NOTRE FONCTIONNEMENT.



Chaque année,
le réseau Arc-en-Ciel
conduit **118 000**
élèves jusqu'aux
bancs de l'école.

Vers de nouveaux modes de déplacement

Aujourd'hui près de 85 % des kilomètres effectués sont parcourus en voiture. Pour réduire l'usage de l'automobile, le Conseil général mise sur le développement des transports alternatifs (vélo, covoiturage, transports en commun). En tant que gestionnaire du réseau des cars Arc-en-Ciel et des transports scolaires, nous sommes très concernés par les problèmes de pollution liés aux transports.

En 10 ans, nous avons bien changé...

- une tarification unique à 1,50 euro sur le réseau Arc-en-Ciel, quelle que soit la longueur du trajet
- la mise en service de 8 pôles d'échange entre différents modes de transport à Somain, Caudry, Bergues, Armentières, Orchies, Saint-Amand-les-Eaux, Valenciennes et Bouchain
- l'investissement dans des cars moins polluants
- la mise en place d'un Plan cyclable départemental pour favoriser la pratique du vélo

CHAQUE JOUR, NOUS INCITONS À L'ADOPTION DE MODES DE DÉPLACEMENT PLUS RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT.

Le Département est le 1^{er} maître d'ouvrage en nombre de bâtiments d'enseignement certifiés HQE®.

Vers des aménagements durables

Lorsque le Département construit un bâtiment ou une route, il veille à leur durabilité. Il tient compte de l'ensemble des aspects environnementaux, économiques et sociaux liés aux aménagements dont il est responsable. Tous les bâtiments neufs sont certifiés Haute Qualité Environnementale (HQE®), ce qui signifie qu'ils doivent répondre à des objectifs ambitieux en matière de gestion de l'eau et de l'énergie, de maintenance, de prise en compte du confort et de la biodiversité...

En 10 ans, nous avons bien changé...

- la certification HQE® de 22 bâtiments départementaux, dont 16 collèges, depuis 2006
- l'élaboration d'un référentiel technique dans le cadre de la certification « route durable », dont l'objectif est de minimiser les impacts environnementaux des infrastructures routières
- le soutien de 152 projets d'aménagement public durable (éclairage, plantations, eau pluviale...) au travers du Fonds Départemental pour l'Aménagement du Nord (FDAN) en 2010
- l'obtention de la première certification nationale « route durable » pour le contournement de Cantin dans le Douaisis en 2011

CHAQUE JOUR, NOUS ŒUVRONS POUR UN AMÉNAGEMENT DURABLE DE NOTRE TERRITOIRE.

Vers une société plus engagée

Informé et sensibilisé sont des préalables indispensables à la prise de conscience des enjeux du développement durable. Afin que les Nordistes se sentent responsables, le Département multiplie les actions d'éducation à la citoyenneté.

En 10 ans, nous avons bien changé...

- l'expérimentation en 2010 de 9 projets d'Agenda 21 de collège. À partir de 2011, 10 collèges supplémentaires seront impliqués chaque année dans une démarche d'Agenda 21
- le lancement de l'« assiette durable » dans les 170 restaurants scolaires du Département pour promouvoir des repas sains et équilibrés et mieux prendre en compte les incidences environnementales de la restauration
- l'organisation, depuis 2003, de 2 400 « Rendez-vous nature » à destination des Nordistes
- le recours systématique à la concertation citoyenne en amont des projets départementaux d'aménagement ou de construction (bâtiments, routes...)

CHAQUE JOUR, NOUS CONTRIBUONS À CONSTRUIRE UNE CULTURE CITOYENNE ET RESPONSABLE.

1 400 animations nature ont été organisées en 7 ans dans le cadre du programme « Offrons la nature aux collégiens ».



Grâce à la clause
d'insertion sociale,
735 personnes ont
retrouvé un emploi.

Vers un changement solidaire

Lutter contre l'exclusion, c'est une de nos priorités. À cette fin, le Conseil général souhaite renforcer la cohésion sociale en créant des liens sociaux, intergénérationnels et culturels entre Nordistes.

En 10 ans, nous avons bien changé...

- la réhabilitation de logements sociaux, consommant ainsi moins d'énergie, permet aux personnes en situation de précarité de réaliser des économies
- l'application de la clause d'insertion sociale, qui impose aux entreprises travaillant pour le Département d'embaucher des personnes en situation de précarité
- l'accessibilité de sites naturels du Nord pour les personnes à mobilité réduite ou malvoyantes grâce à des aménagements réalisés en partenariat avec l'Association des Paralysés de France (APF). Parmi ces aménagements, citons le marais de la Marque de Péronne-en-Mélantois et Templeuve, le site ornithologique départemental des cinq tailles de Thumeries-La Neuville et les sites naturels de Watten, Liessies et Hamel-Tortequesne
- des échanges accrus et le développement de l'entraide grâce à la création ou la réhabilitation de près de 1 000 parcelles de jardins familiaux

**CHAQUE JOUR, NOUS AGISSONS DANS
L'INTÉRÊT DES PUBLICS LES PLUS FRAGILES.**



2 200, c'est le nombre
d'hectares de milieux
naturels dont le
Département est
propriétaire.

Vers une nature mieux préservée

En deux siècles, 75 % des espèces animales et végétales présentes sur le territoire du Nord - Pas-de-Calais ont disparu.

Il est urgent d'inverser la tendance.

En partenariat avec les associations de protection de la nature, le Conseil général s'engage quotidiennement pour la préservation de la biodiversité en travaillant à la fois sur des sites naturels sensibles et en milieu urbain.

En 10 ans, nous avons bien changé...

- la gestion de 3 000 hectares de milieux naturels sensibles
- la mise en œuvre d'un entretien respectueux de la faune et de la flore grâce à l'introduction de vaches, de moutons ou de chevaux sur 15 sites naturels dont le terri de Germignies et la dune fossile de Ghyvelde
- la plantation de plus de 24 800 arbres par des collégiens dans le cadre de l'opération « Planter dans la cour du collège »
- le boisement de 900 hectares en 10 ans
- l'installation de 200 nichoirs à oiseaux, gîtes à chauves-souris et hôtels à insectes en milieu urbain depuis 2008

**CHAQUE JOUR, NOUS PRÉSERVONS LE
PATRIMOINE NATUREL DU DÉPARTEMENT.**



En 5 ans, le Conseil général a réduit de **50 %** sa consommation de pesticides pour l'entretien des abords des routes.

Vers une ressource en eau de qualité

Indispensable à la vie, l'eau est une ressource naturelle très précieuse. Partenaire privilégié des collectivités du Nord, le Département se mobilise activement en faveur de la protection des milieux aquatiques et des captages d'eau potable. Il met notamment en place des actions visant à économiser la ressource en eau et à la protéger vis-à-vis des pollutions (nitrates, pesticides...).

En 10 ans, nous avons bien changé...

- l'accompagnement technique et financier de collectivités gestionnaires de cours d'eau qui a débouché sur la réalisation d'études et d'interventions concernant 850 km de rivières
- le soutien à la mise en œuvre des plans relatifs à la prévention des inondations et à la lutte contre l'érosion des sols
- la protection par boisement de 205 hectares de terrains situés à proximité immédiate de réserves d'eau exploitées pour la production d'eau potable
- la réduction de la consommation en eau des bâtiments départementaux d'1/3 en 3 ans

CHAQUE JOUR, NOUS PARTICIPONS À L'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE LA RESSOURCE EN EAU.



3 tonnes de CO₂ par habitant, c'est l'objectif visé par le Département pour 2050 (en 2005, ce chiffre était de 11,2 tonnes).

Vers la réduction des émissions de gaz à effet de serre

Si l'augmentation de la température moyenne du globe dépasse les 2°C, cela pourrait entraîner un dérèglement climatique sans précédent.

Pour l'éviter, le Conseil général a adopté l'objectif du « facteur 4 » qui vise une division par quatre des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

En 10 ans, nous avons bien changé...

- la mise en œuvre d'un plan de maîtrise de l'énergie sur l'ensemble du patrimoine bâti du Département qui vise à réduire les consommations d'énergie
- la collecte, dans le cadre du plan de maîtrise de l'énergie, de 187 millions de kWh cumulés actualisés en Certificats d'Économie d'Énergie (CEE)
- la rénovation thermique de 89 collèges, ce qui permettra à terme d'économiser 2 millions de m³ de gaz par an, soit l'équivalent de 4 000 tonnes de CO₂ par an
- l'organisation d'animations pour former les familles en difficulté à « mieux » consommer l'énergie
- la participation à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un Plan Climat en Nord - Pas-de-Calais

CHAQUE JOUR, NOUS NOUS EFFORÇONS DE LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE.

Agenda 21 départemental

Retrouvez l'ensemble des actions ainsi que le bilan de la première étape 2001-2011

sur :

www.cg59.fr

**DIRECTION DE LA PROSPECTIVE,
DE L'AMÉNAGEMENT
ET DE L'ÉCONOMIE**

Mission Agenda 21
Hôtel du Département
51, rue Gustave Delory
59047 Lille Cedex
Tél. : 03 59 73 57 05

